

RÈGLEMENT DE L'OPEN JEUNES PAR EQUIPES – LIGUE PACA

Document de référence : Règlements administratifs et sportifs fédéraux en vigueur

Article 1 : Conditions de Participation

Les Finales Jeunes par Equipes sont réservées aux licenciés traditionnels à la FFTT pour la saison en cours. Le classement à prendre en compte est le dernier classement officiel diffusé. Les règlements fédéraux seront appliqués. La preuve de la possession de la licence est obligatoire suivant les règles définies par le règlement fédéral. Le droit d'engagement est fixé à **4 €** par équipe. Les factures seront envoyées aux Clubs.

Cette compétition est déconnectée des championnats jeunes ou interclubs départementaux. Les inscriptions se feront directement auprès de la Ligue via la fiche d'inscription à envoyer par mail au secrétariat de la Ligue pour le jeudi (20 heures) précédent la compétition au plus tard.

Aucune inscription ne sera prise après cette date.

Article 2 : Conditions Matérielles

Des balles blanches en celluloid seront fournies par l'organisation.

Article 3 : Déroulement des rencontres

Equipes de 2 à 3 joueur(se)s rencontrant une équipe de 2 à 3 joueur(se)s, sur 1 table. Le placement des joueur(se)s est libre. Si une équipe est composée de trois joueur(se)s, le (la) troisième joueur(se) ne pourra participer qu'au double. L'ordre des joueur(se)s pourra être modifié à chaque rencontre. Les performances individuelles sont prises en compte (coefficient 0,50).

Chaque partie se joue en trois manches gagnantes de 11 points,

Toutes les parties sont jouées, le classement se faisant grâce aux points parties marqués.

1^{ère} partie : Double
2^{ème} partie : A – X
3^{ème} partie : B – Y

Article 4 : Arbitrage

Les joueur(se)s ne jouant pas seront tenu(e)s d'arbitrer les parties fixées par le Juge Arbitre.

Article 5 : Tableaux

7 tableaux sont organisés :

A. Tableau -9 ans mixte

B. Tableau -11 ans /-13 ans : Division 1 Open

C. Tableau -11 ans /-13 ans : Division 2 -1200 points (addition des 2 meilleurs classements)

D. Tableau -15 ans /-18 ans : Division 1 Open

E. Tableau -15 ans /-18 ans : Division 2 -1500 points (addition des 2 meilleurs classements)

F. Tableau féminine : Division 1 Open

G. Tableau féminine : Division 2 – 1200 points (addition des 2 meilleures joueuses)

La mixité est possible pour les tableaux B, C, D et E à raison d'1 fille maximum par équipe.

Article 6 : Formule de la compétition

Dans chaque catégorie, les équipes seront placées dans des poules de 3. Les poules seront suivies d'un tableau à élimination directe, avec KO.

Les équipes d'un même département seront placées dans des poules différentes.

La formule pourra être modifiée en fonction du nombre d'équipes engagées.

Article 7 : Autres dispositions

Le Juge Arbitre sera seul habilité à prendre :

- Toutes dispositions nécessaires pour résoudre les cas non prévus au présent règlement.
- Les sanctions éventuelles pour assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Article 8 : Réclamation

Toute réclamation sportive sera traitée par la Commission Sportive Régionale, en concertation avec l'Equipe Technique Régionale.

Article 9 :

Le fait de s'inscrire à la compétition implique l'acceptation du présent règlement.

Responsable de l'épreuve : Equipe Technique Régionale